

lement par l'accumulation de ce bijou sur la main que se sont jusqu'aujourd'hui marquées les époques de décadence (ne sommes-nous pas un peu en décadence, dites ?), soit parce que les femmes veulent par le port des bagues multiples, compenser la pauvreté en bijoux du reste de leur parure, on porte vraiment beaucoup de bagues ; on en porte trop. Tous les doigts en sont chargés à perdre leur agilité ; on ne fait grâce qu'au pouce, lequel—qui sait ?—ne tardera peut-être pas à être orné de même.

Les vilaines mains y gagnent-elles quelques chose ? Heu ! heu !... demandez à ceux qui les regardent. Quant aux jolies elles n'y perdent pas, c'est vrai. Elles en acquièrent même une grâce nonchalante, une sorte d'artificielle lourdeur qui n'est pas sans charme. Les turquoises et les émeraudes font admirablement valoir la blancheur d'une main aristocratique. Rien qu'à cause des bagues, les joailliers doivent, quoi qu'ils en disent, voir leur commerce florissant, à moins cependant que ce ne soit là des "rhabillages" et que tous les bijoux de jadis n'aient été convertis en anneaux où brillent les pierreries des corbeilles de noce et des souvenirs de famille.

L'INDUSTRIE DES CHAPEAUX DE "MANILLE"

Manille..... Il n'existe pas aux Philippines de fabriques proprement dites de chapeaux de paille ; c'est une industrie de famille, si je puis m'exprimer ainsi, à laquelle se livrent les Indiens de certaines provinces, quand les travaux des champs ne les retiennent pas au dehors, hommes, femmes et enfants donnant, d'ailleurs, chacun un peu de leurs loisirs à ce genre de travail qui s'accommode fort bien de leur apathie et de leur nonchalance. Aussi, comme on le verra plus loin, le temps employé à la confection d'un de ces articles peut-il paraître excessif.

Les fibres qui servent à la fabrication des chapeaux dits de *Manille* et qu'on emploie également à la confection des chemises, nattes, porte-cigares, etc, en usage dans l'archipel, proviennent du *buri*, genre de palmier fort commun à ces îles.

On emploie les feuilles tendres du sommet de l'arbre, en procédant de deux façons.

1o On fait sécher tout d'abord au soleil l'extrémité enlevée du palmier, qu'on a eu soin de bien ouvrir

et d'étendre, et quand elle est sèche, on enlève au moyen d'un petit *bolo* (sabre d'abatis) les épines, en tagal (*linting*) et on sépare de la côte centrale les feuilles qu'ils aplanissent et enroulent au moyen d'un morceau de bambou bien lisse, puis ils les tressent ou les entrecroisent les unes dans les autres, suivant la grandeur qu'ils veulent donner aux nattes, pièces à contenir le palay, etc, avec les côtes qui restent, ils font des balais et des cordes.

2o On procède comme dans le premier cas pour séparer les feuilles et les côtes ; on met les dites feuilles dans le vinaigre jusqu'à ce qu'elles se flétrissent, puis on les fait sécher au soleil. Une fois sèches, on les plonge dans l'eau courante pendant douze heures, on les remet à sécher. On leur fait prendre un nouveau bain, plus court cette fois, pour qu'elles acquièrent une belle couleur blanche, et on les laisse exposées au serein de la nuit.

Ces opérations terminées, les Indiens commencent alors à les aplanir au moyen de leur bambou *ad hoc*, à les enrouler et à les tresser pour en faire les chapeaux de formes et grandeurs diverses qui sont livrés au commerce par pièce ou par douzaine.

Lorsque l'ouvrier a coupé cette sorte de trame de la grandeur voulue, il commence le chapeau par les bords, puis passe au travail du fond ; il a le soin de couper en pointe ce qui reste des tresses qu'il rentre alors plus facilement les unes dans les autres au moyen d'un petit bout d'os effilé.

Le temps qu'emploie un travailleur ordinaire pour faire un chapeau varie un peu selon la hauteur du fond et la largeur des bords ; en général, il faut quatre heures pour confectionner un chapeau ordinaire ; six pour un chapeau plus grand et jusqu'à dix-huit heures pour un chapeau fin.

Les prix changent selon les demandes et les besoins de la place ; régulièrement, ces articles sont ainsi cotés dans la province de Tayabas, où se trouve principalement localisé ce genre d'industrie :

LA PIÈCE

Chapeau commun...	de \$0 08 à \$0 15
Demi-fin	0 18 0 25
Fin	0 35 5 00

Du "buctal" qui est la partie fibreuse du cœur du "buri" s'extrait aussi, à la main, une certaine quantité de fibres délicates qui servent également à confectionner des chapeaux, des chemises fines et des

porte-cigares. Ce travail qui demande beaucoup plus de temps est généralement fait par les femmes qui, pour ne pas s'estropier les doigts, les recouvrent d'une sorte de long dé en cuir, ce qui leur permet, au fur et à mesure de leur extraction d'y enrouler les fibres. Elles en tirent ainsi jusqu'à vingt de suite, les lavent fortement dans un mélange d'eau et de vinaigre par parties égales et les font sécher au soleil.

Une fois que les fibres sont bien sèches, elles en font le trillage selon leur finesse et leur blancheur, les tendent et les enroulent au moyen d'un moulinet (*ilopan*) et, selon les demandes qui leur sont adressées, commencent leur travail avec les fibres No 1, No 2 ou No 3, ou 1re, 2e ou 3e qualité.

Une ouvrière passable peut livrer deux chapeaux de "buntal" par semaine à raison de 0 p. 48 à 0 p. 70 la pièce les ordinaires, et de 0 p. 95 à 10 piastres les très fins. Ces derniers, néanmoins, demandent quelquefois beaucoup plus de temps à faire, car si la température est très élevée, l'ouvrière est obligée de suspendre son travail pour empêcher les fibres de se rompre.

Tous ces travaux sont très individuels, comme je l'ai dit plus haut car il n'existe aucune fabrique de chapeaux à Trayabas, et lorsqu'il y a quelques commandes importantes à livrer, elles sont apportées par des Chinois qui parcourent les villages, réunissent les Indiens et débattent les prix en essayant, naturellement, de les avoir aux meilleures conditions possibles.

La "Atlantic Snuff Company" a déposé le 25 janvier une demande d'incorporation, au bureau du secrétaire d'Etat de New Jersey, à Trenton.

La compagnie se propose de fabriquer le tabac à priser et tout autre produit du tabac.

Le siège principal de la compagnie sera à Philadelphie, le capital-action fixé à \$10,000 000 se composera de 20,000 actions préférentielles portant intérêt à 8 pour cent, et, 80,000 actions ordinaires.

L'Etat du New Jersey du fait de cette incorporation touche à titre de taxes une somme de \$2,000.

Que de prise à prendre pour arriver à payer cet impôt !

PAR ENCHANTEMENT

Vous avez un gros rhume, vous toussez à vous déchirer la poitrine ; avec quelques doses de BAUME RHUMAL, vous êtes soulagés et guéris comme par enchantement.